CERMES Niger

NEWSLETTER

Juillet 2026

Biosécurité et biosûreté : le CERMES renforce les compétences des professionnels des laboratoires



Face aux défis croissants liés aux maladies infectieuses émergentes et à la sécurité des activités de laboratoire, le **Centre de Formation Pierre et Anne-Marie Moussa (CFPAM) du Centre de Recherche Médicale et Sanitaire (CERMES)** organise, du **6 au 11 juillet 2026**, une formation certifiante en biosécurité et biosûreté. Pendant six jours, **16 professionnels de santé** (biologiste, médecin et pharmacien) vont consolider leurs connaissances et développer des compétences pratiques indispensables à la prévention et à la gestion des risques biologiques. Cette initiative s'inscrit dans les activités du CFPAM en matière de renforcement des capacités afin d'améliorer durablement la qualité et la sécurité des laboratoires au Niger.

Former pour prévenir les risques biologiques

Dans un contexte marqué par l'apparition régulière de nouvelles menaces sanitaires, les laboratoires jouent un rôle essentiel dans le diagnostic, la surveillance épidémiologique et la recherche biomédicale. Ces activités impliquent cependant la manipulation d'agents biologiques pouvant présenter des risques pour les personnels, les patients, les communautés et l'environnement.

Afin d'accompagner les professionnels de santé dans la maîtrise de ces risques, le CFPAM a mis en place, depuis 3 ans, une formation certifiante visant à renforcer les compétences des acteurs impliqués dans les activités de laboratoire. L'objectif est de promouvoir une gestion efficace des biorisques conformément aux exigences nationales et internationales, notamment celles du Règlement Sanitaire International (RSI 2005).

Cette formation témoigne de l'engagement du CERMES à soutenir le développement continu des compétences des professionnels de santé et à accompagner les laboratoires dans l'amélioration de leurs pratiques.



Une formation résolument orientée vers la pratique

Le programme pédagogique a été conçu pour permettre aux participants d'acquérir des compétences immédiatement transférables dans leur environnement professionnel.

Au cours de la semaine, les apprenants vont alterner entre des exposés interactifs, des études de cas inspirées de situations réelles, des démonstrations pratiques, des simulations d'incidents biologiques et des ateliers d'évaluation des risques.

Des séances consacrées au port et au retrait des équipements de protection individuelle, à l'hygiène des mains et à la gestion sécurisée des déchets biologiques vont également permettre de renforcer les gestes essentiels de prévention.

Cette approche pédagogique participative favorise l'analyse critique, le partage d'expériences et le développement d'une véritable culture de sécurité au sein des laboratoires.

Des compétences au service de la qualité des laboratoires

Au-delà de l'acquisition de connaissances théoriques, la formation vise à accompagner un changement durable des pratiques professionnelles.

À l'issue du parcours, les participants seront désormais capables d'identifier les dangers biologiques, de conduire une évaluation structurée des risques, de mettre en œuvre des mesures de prévention adaptées, de gérer les incidents biologiques et d'appliquer les bonnes pratiques de laboratoire conformément aux standards internationaux. Ces compétences constituent un levier essentiel pour renforcer la qualité des laboratoires, protéger le personnel et améliorer la préparation du pays face aux urgences sanitaires.

Le CFPAM, un acteur majeur du renforcement des capacités

Avec le soutien de ces partenaires notamment la **PRINCIPAUTE DE MONACO**, le Centre de Formation Pierre et Anne-Marie Moussa confirme son rôle de référence dans le développement des compétences des professionnels de santé au Niger.

En proposant des formations répondant aux besoins prioritaires du système de santé, le CFPAM contribue à l'amélioration continue de la qualité des services, à la promotion de la sécurité biologique et au renforcement des capacités nationales de préparation et de réponse aux urgences sanitaires.

Cette initiative illustre l'engagement du CERMES en faveur d'une recherche et d'une expertise au service de la santé publique, en plaçant la formation continue au cœur du développement des ressources humaines et de la performance des laboratoires.







POINTS FORTS DE LA FORMATION

Approche basée sur les compétences
Une pédagogie centrée sur le développement des savoirs et savoir-faire.

Alternance théorie et pratique
Combinaison efficace d'apports théoriques et de mises en pratique.

Simulations d'incidents biologiques
Des mises en situation réalistes pour mieux comprendre et réagir.

Exercices d'évaluation des risques
Apprentissage des méthodes d'analyse et de maîtrise des risques.

Mise en situation sur les EPI
Pratique de l'utilisation correcte des équipements de protection individuelle.

Études de cas issues du terrain
Des cas concrets pour relier la théorie aux réalités du terrain.

Évaluation complète des apprentissages
Pré-test, post-test, exercices pratiques et examen final pour mesurer les acquis.

Conformité internationale
Formation conforme au RSI et aux bonnes pratiques internationales.

Cette formation contribue au renforcement d'une véritable **culture de biosécurité et de biosûreté** au sein des laboratoires, pour des **pratiques plus sûres, plus responsables et mieux préparées** aux défis sanitaires.

EN CHIFFRES

Organisée du **6 au 11 juillet 2026**, la formation certifiante en Biosécurité et Biosûreté est portée par le Centre de Formation Pierre et Anne-Marie Moussa (CFPAM) du CERMES.

PÉRIODE
06 au 11 juillet 2026

ORGANISATEUR
- Centre de Formation Pierre et Anne-Marie Moussa (CFPAM)
- Centre de Recherche Médicale et Sanitaire (CERMES)

PUBLIC CONCERNÉ
- Biologistes
- Médecins biologistes
- Pharmaciens biologistes
- Techniciens de laboratoire
- Vétérinaires
- Responsables qualité
- Responsables HSE
- Professionnels manipulant des agents biologiques

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE
3 experts nationaux

CERTIFICATION
Certificat de compétence délivré par le CFPAM du CERMES à l'issue de l'examen final.